



N°10
JUILLET 2019

Quelques nouvelles de Lussac

La mairie vous accueille :

LUNDI : 9H/12H30

MARDI : 9H/12H30 et 14H/17H

MERCREDI : 9H/12H30

JEUDI : 9H/12H30 et 14H/17H

VENDREDI : 9H/12H30

Périodes de congés :

8 au 17 juillet inclus et 12 au 23 août inclus

05 45 71 30 88

mairie@lussac16.fr

www.lussac16.fr



L'édito du maire :

Cet avant-dernier numéro du journal communal avant les élections est l'occasion de vous proposer un état de l'action municipale de ce premier semestre.

Après des années difficiles et contraintes, nous avons rétabli un équilibre budgétaire acceptable, nous permettant notamment de baisser les taux d'imposition de 1 %. Certes, ce n'est pas le nirvana, mais cela retranscrit la volonté du conseil municipal d'aider les administrés, surtout les plus en difficulté.

La carte communale, obsolète dès 2015 malgré un coût de 12000 €, qui imposera les règles d'urbanisme sur l'ensemble de la Communauté de Communes sera remplacée par le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) .Le projet est détaillé en page 19 .

L'école, lieu de vie de notre village, regroupée en RPI (Regroupement Pédagogique Inter communal) avec Nieuil, a été menacée de fermeture.

Un revirement gouvernemental renvoie la responsabilité de fermeture d'école au seul pouvoir du maire.

Je vous rassure : ce n'est pas du tout mon projet !

Nous continuons à entretenir et à améliorer les voiries et bâtiments communaux dans toute la mesure du possible. Nous poursuivons également la dénomination des rues et la numérotation des habitations sur l'ensemble de la commune.

Vous trouverez, avec le bulletin, un questionnaire destiné à recueillir votre avis sur un éventuel projet de fusion de communes, comme nous y incite la loi NOTRe. Sachez qu'à ce jour, aucune discussion avec les communes voisines n'a été engagée mais le prochain mandat nous contraindra certainement à le faire. Ce questionnaire est totalement anonyme et je vous invite donc à le remplir et à nous faire part de vos suggestions.

L'élection européenne a été décevante, au regard de la politique sociale et environnementale que nous menons sur la commune depuis notre mandat, aussi bien en terme de participation (48%) que sur les orientations politiques et sociales.

Nous pourrons de nouveau nous exprimer à l'occasion des élections municipales au printemps prochain. Ce sera l'occasion de vous proposer un numéro spécial présentant le bilan du mandat municipal que vous m'avez confié.

Malgré une météo un peu capricieuse, je vous souhaite malgré tout un bel été ensoleillé.

Catherine RAYNAUD, maire.

A word from a mayor :



This penultimate issue of the council news-sheet before the local elections provides the opportunity to give you an update on the actions we have taken in the first half of the year.

After some difficult and constrained years, we have managed to restore an acceptable budget balance. This has allowing us to reduce our local tax rate by 1%. Certainly, it is not the nirvana we would all like, but it reflects the council's desire to help the people, especially those in greatest difficulty.

The municipal map, which became obsolete in 2015 despite having a cost €12,000, will be replaced by the PLUI (Local Intercommunal Plane for Urbanism), which gathers together all the urban planning documents of all the councils who are part of the Community of councils. The project is detailed on page 19.

The school, the heart of our village, which is already grouped and shares resources with the school at Nieuil, has been threatened with closure. The government reversal of this threat now puts the responsibility for school closure solely in the hands of the mayor. I can reassure you: this closure does not form any part of my plans at all!

We continue to maintain and improve our local roads and council buildings as much as possible. We are also continuing to name the streets and number the houses throughout the commune.

You will find with the bulletin, a questionnaire, intended to collect your opinion on a possible project to merger local councils as required by the NOTRe law. Please note that to date, no discussions with neighbouring councils have been initiated, but the next mandate will certainly force us to do so. This questionnaire is completely anonymous and I invite you to fill it out and send us your suggestions.

The European elections were disappointing in terms of the social and environmental policy that we have been following in our commune since the beginning of our mandate, both in terms of the participation (48%) and the political and social orientations.

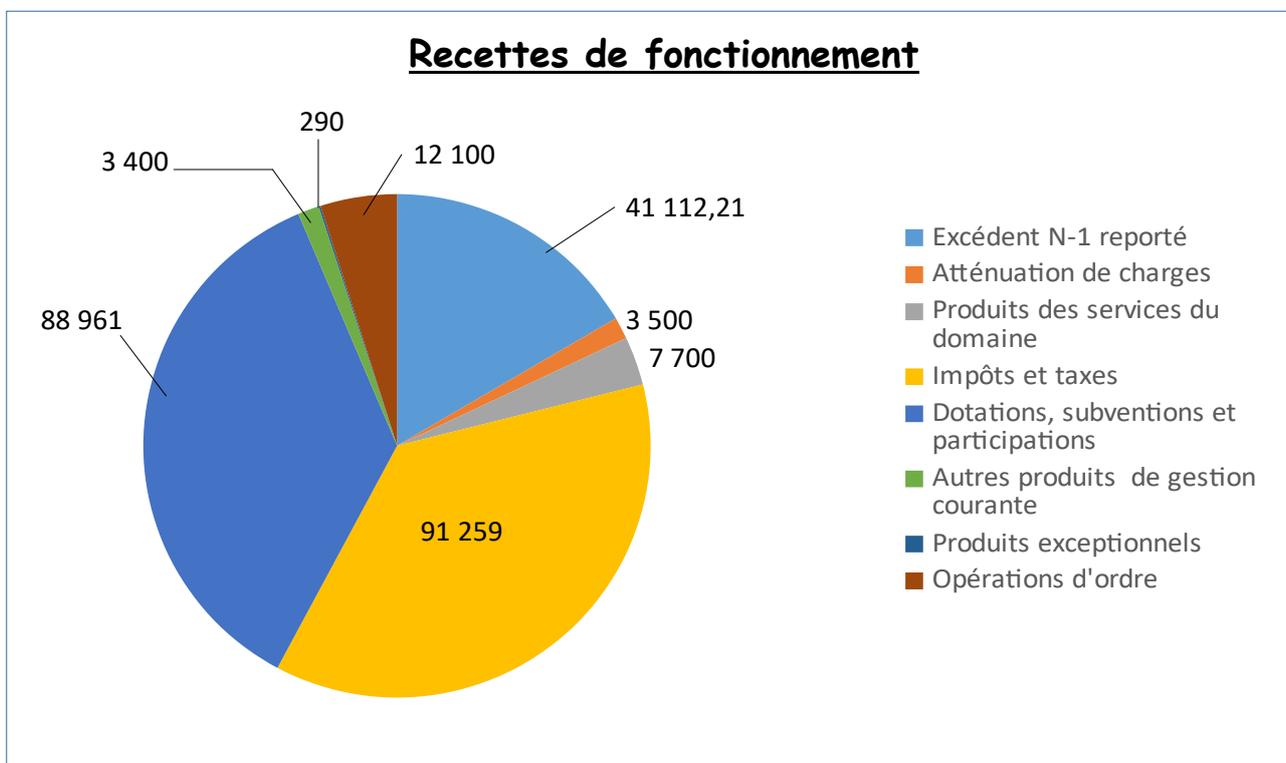
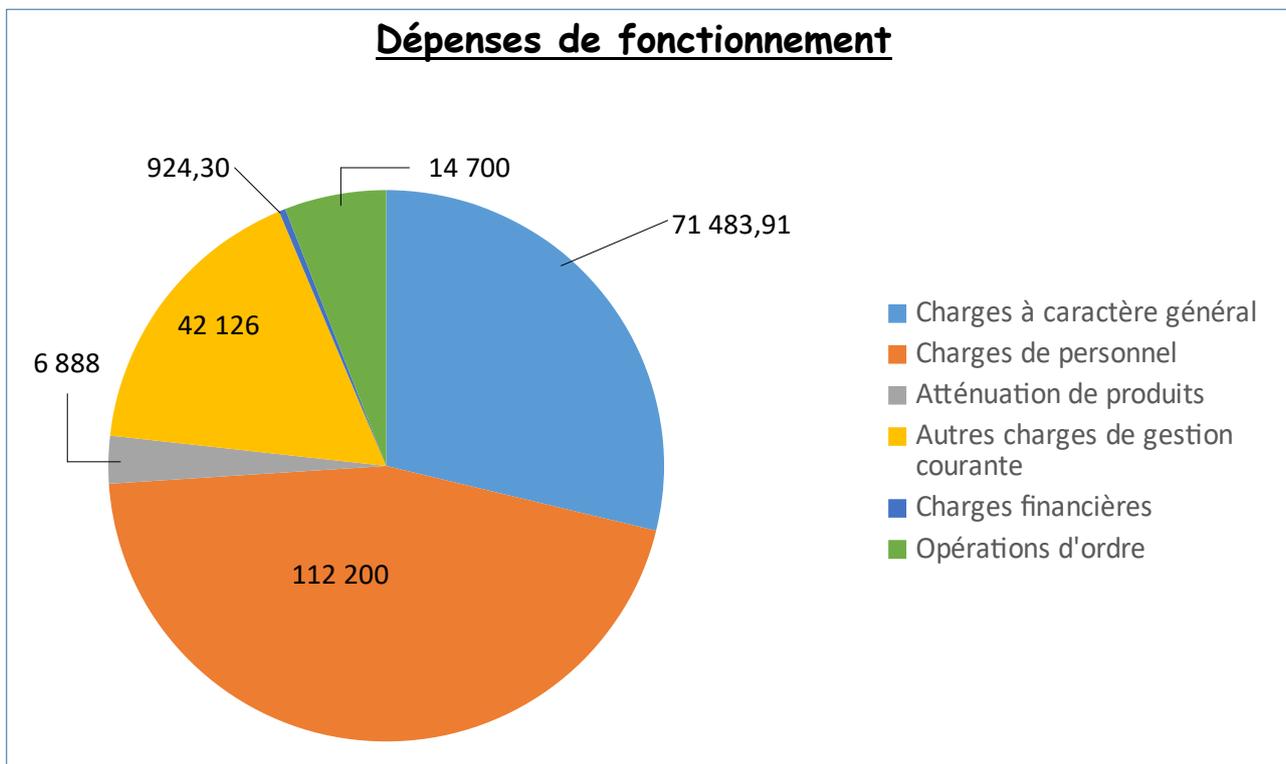
We will be able to give further local updates during the local council elections next spring, and this will also be an opportunity to present you with a special issue giving an assessment of the mandate you gave me.

Despite the rather capricious weather, I wish you a good and sunny summer.

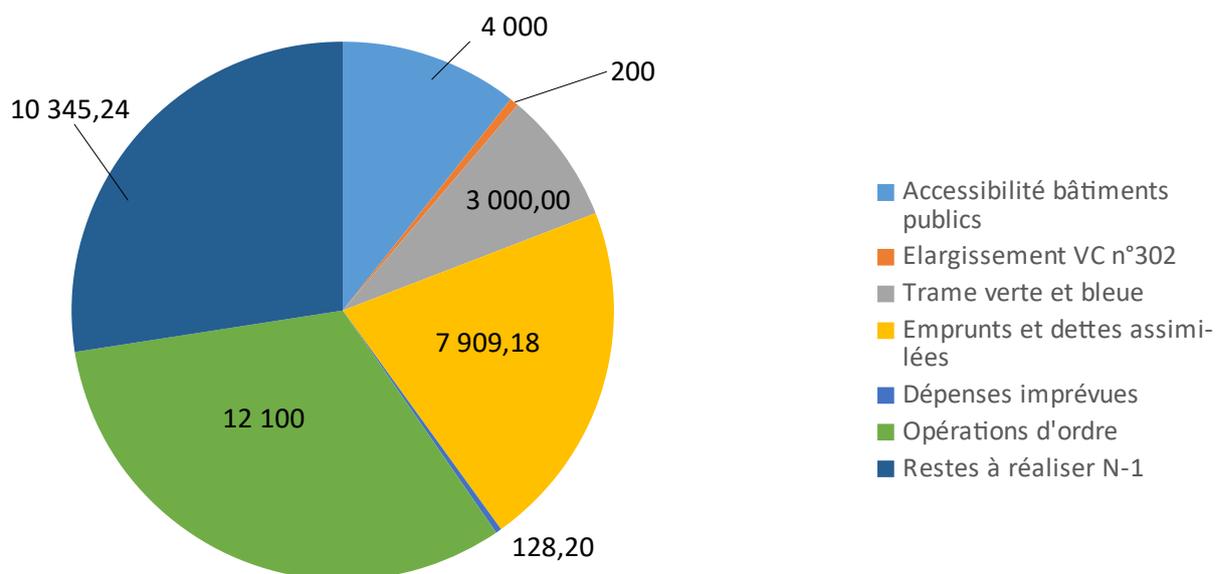
Catherine RAYNAUD

Le budget communal :

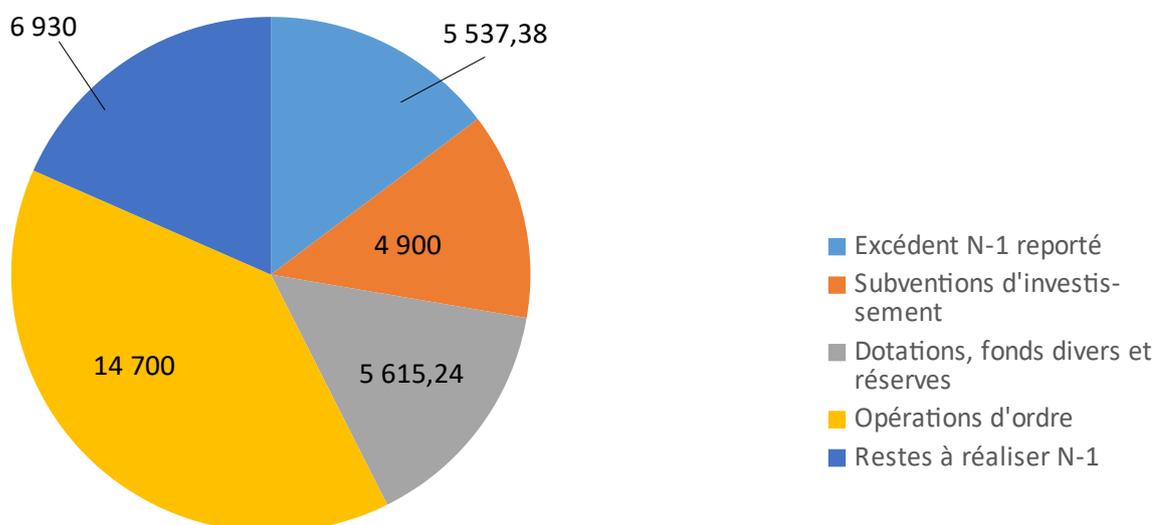
Le budget 2019, voté par le Conseil Municipal le 2 avril, est établi à 286 004,83€, dont 248 322,21€ pour la section de fonctionnement et 37 682,62€ pour la section d'investissement.



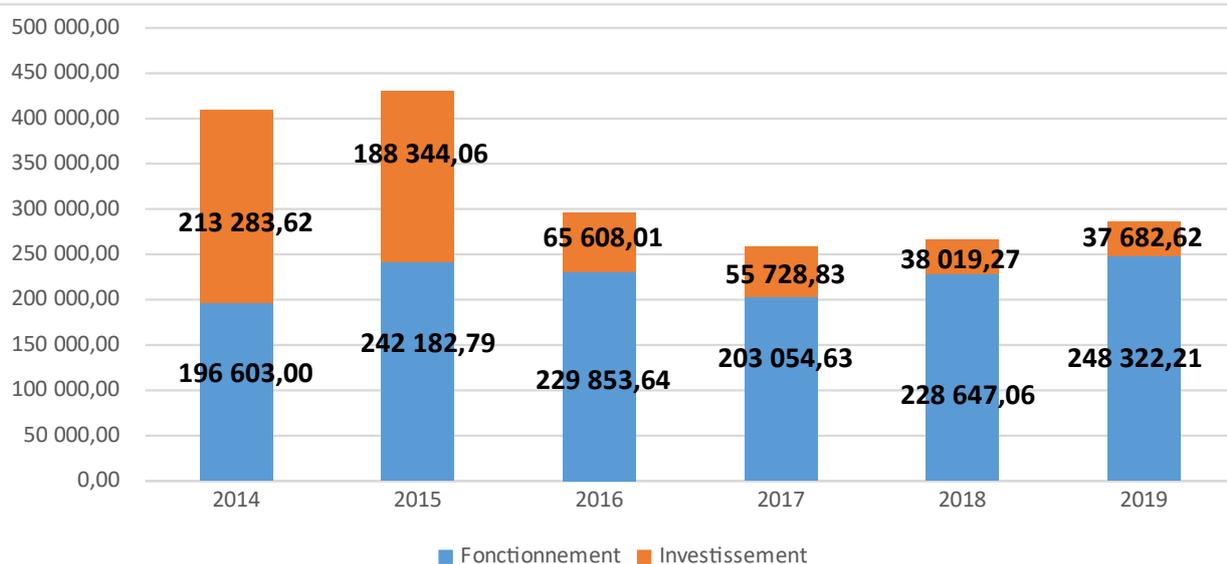
Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Evolution du budget communal depuis 2014



Greffage : les anciennes variétés intéressent les jeunes

Les bénévoles de l'association « Croqueurs de pommes du Limousin » n'ont pas vu le temps passer dimanche 3 mars tant les particuliers ont été nombreux à défilé dans la cour de l'école pour faire greffer des arbres fruitiers.

Les membres de l'association fournissaient des porte-greffes et opéraient avec une vraie précision de chirurgiens. Plusieurs techniques étaient proposées : en sifflet pour les châtaigniers, la greffe anglaise ou simple ou encore la greffe en écusson pour les fruits à noyaux.

Des dégustations de nombreuses variétés de pommes d'autrefois et locales étaient proposées. C'était le cas de la pomme « patte de loup », qui craque quand elle atteint une certaine taille, mais cicatrise toute seule en ne gardant qu'une griffure.

La veille de l'évènement, les Croqueurs de pommes du Limousin ont accompagné les élus le long des haies, où des merisiers avaient été plantés par les écoliers et la population pour les greffer.

Quelques jours plus tard, les écoliers se sont retrouvés dans le jardin communal et pédagogique où les attendaient trois bénévoles de l'association. Ils les ont initiés à la greffe des arbres fruitiers ainsi qu'à la plantation d'un arbre.

Lors de leur manifestation lussacoise, les Croqueurs de pommes ont récolter 237€ qu'ils ont remis à l'association des parents d'élèves. Ils ont également offert à la municipalité le greffage d'une quinzaine d'arbres fruitiers qui seront plantés dans les haies à l'automne.

Nous avons passé trois belles journées, authentiques, bucoliques et très instructives en compagnie des Croqueurs de pommes.

Un grand merci aux bénévoles de l'association et (pourquoi pas) à renouveler.



La foire de printemps :

Inaugurée en 2017, la 3^e foire de printemps a eu lieu le dimanche 14 avril toute la journée.

Cette manifestation, portée par le conseil municipal et l'association des parents d'élèves est de nouveau une réussite.

Sur la place de la salle des fêtes, les visiteurs ont eu l'opportunité de trouver un nouveau marchand de volailles, mais aussi de la motoculture, des voitures, des fleurs et des légumes, des rosiers et arbustes d'ornements... sans oublier de nombreux métiers de bouche boulanger, miel...

La buvette et la restauration sur place ont permis aux visiteurs de profiter pleinement de cette journée.

Les enfants n'ont pas été oublié non plus car, l'après-midi, une chasse au trésor a réuni une vingtaine d'enfants dans le verger communal. Cette foire a été complétée par un vide-grenier qui a permis d'animer la rue principale.

Encore une belle journée et un grand merci aux organisateurs qui, je le sais, ne comptent pas leur temps pour faire de cette manifestation une très belle journée.



L'abribus de Boistizon :

Texte écrit par Diane PAGE, conseillère municipale britannique

Lors de notre première élection comme conseillère municipale de Lussac, Valérie, Arnaud et moi-même avons été invités par les résidents de Boistizon à apporter quelques améliorations à notre hameau. Comme il s'agit d'un petit hameau avec des propriétés en contact étroit les unes avec les autres, cela a rassemblé les résidents pour former une communauté proche et heureuse. Aujourd'hui, nous faisons souvent des choses ensemble et organisons à tour de rôle des repas ou des barbecues, chaque foyer apportant un plat et des boissons aux événements. Un simple coup de fil suffit pour obtenir de l'aide entre voisins à tout moment. Je crois que nous avons tous profité de cette proximité et sommes devenus de solides amis. Je me sens béni d'être dans un tel hameau.

La liste des améliorations était assez restreinte et comprenait l'augmentation du nombre de poubelles, l'entretien des routes, le contrôle de la vitesse et l'installation d'un abribus. J'ai été surpris que le besoin d'un abribus ait été placé en haut de la liste et que la limitation de vitesse soit derrière tout cela. Lorsque nous avons déménagé à Boistizon, j'ai été consterné par la vitesse des voitures et des tracteurs qui passaient devant ma fenêtre, mettant ainsi les habitants en danger. En fait, la limitation de vitesse a été plus facile à mettre en place et a certainement eu un certain effet sur la vitesse de trafic de passage. L'abribus a mis plus de temps à obtenir un accord en raison de la disponibilité réduite des fonds alloués à Lussac pour de tels travaux. Enfin, l'approbation a été donnée par tous les ministères intéressés et des fonds ont été mis à disposition. Les résidents ont alors répondu à l'appel à l'aide et se sont présentés à l'heure.



Le sol a été préparé par Léon et la chappe a été posée le 7 avril avec de nombreuses mains volontaires. C'était bon que la communauté s'entende si bien parce que nous avons mal calculé le nombre de sacs de ciment nécessaires et notre nouveau résident, Alex, nous a immédiatement prêté le manque et nous a fourni des machines impressionnantes pour faire la plupart du travail.

Cette pose de chappe a évidemment été suivie par la nécessité d'un événement d'équipe !



La construction finale de l'abribus a eu lieu le 30 mai. Le temps faisait beau pour nous et tout le monde était en vacances !

Je pense qu'il y avait plus d'équipement fourni par les habitants qu'il n'y en a dans beaucoup de quincailleries. Plusieurs discussions ont d'abord eu lieu afin qu'une conception finale soit convenue. François avait passé du temps à rechercher et photographier des designs alternatifs - seulement le meilleur pour Boistizon ! Le travail a commencé et chacun a rempli une fonction différente, de sorte que la construction n'a pris qu'une matinée avec de nombreux éléments en cours de construction en même temps. Karl a effectué la tâche finale de donner une couche de vernis à la structure plus tard dans la journée.





Les matériaux



Pendant les travaux



A la fin des travaux



Les enfants qui en bénéficieront

Comme vous pouvez le constater, nous, les résidents, sommes très fiers de notre abribus



Du nouveau sur notre commune :



Mon Monde à Moi

Depuis début avril, notre commune accueille un nouveau commerçant.

En effet, Mr MEYERINK Yohan vient d'intégrer un réseau de franchises intitulé « Mon monde à moi ».

Il s'agit d'une société créatrice d'histoires personnalisées pour les enfants âgés de 0 à 12 ans, dont le but est de faciliter l'apprentissage, d'éveiller et de donner confiance en soi tout en développant l'imaginaire de chacun.

La gamme de produits est large puisqu'elle comprend des livres personnalisés allant de 10 à 18 éléments de personnalisation, des CD où le prénom de l'enfant sera chanté de multiples fois, des DVD où l'enfant sera le héros de son histoire, un album de bébés, des livres scolaires ainsi que des poèmes et diplômes...

Pour prendre contact avec Yohan, pas de point de vente sur la commune, mais un site internet marchand :

<https://ym.monmondeamoi.fr>

où vous trouverez l'ensemble de l'offre des produits disponible.

Vous pouvez également le contacter :

par téléphone au 07.80.32.41.49,

par mail : ym.monmondeamoi@outlook.fr

où suivre son actualité sur sa page Facebook intitulé « Mon monde à moi ».

Dès à présent, n'hésitez plus à venir découvrir cette offre originale qui donnera sans aucun doute beaucoup de plaisirs à vos enfants et petits enfants...



Mon Monde à Moi
Deviens le héros de ton histoire personnalisée
pour apprendre tout en s'amusant

Yohan Meyerink
Tél : 07.80.32.41.49
ym.monmondeamoi@outlook.fr

www.ym.monmondeamoi.fr

La couturière ambulante :

A 60 ans, Andrée Billaud demeurant à Saint-Mary, a choisi de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle qu'elle conjugue avec sa passion, celle de la couture. En effet, elle vient de créer "Col Couture Service" un concept innovant de couture ambulante.



Col' Couture Services
L'atelier Mobile 
micro entreprise

Andrée BILLAUD

**Retouches - Petites créations -
Cours de couture**

06.35.49.16.47
andree.billaud@orange.fr

Jours et Horaires des présences dans les communes:

Lundi : Ditrac Saint Vincent : 8h.30-12h.30
Mardi : Saint Front : 8h.30-18h.00
Jeudi : Cellefrouin : 8h.30-12h.30
Lussac : 14h.00-18h.00
Vendredi : Suaux : 8h.30-12h.30
Nieuil : 14h.00-18h.00
Samedi : Saint Angeau : 8h30-12h30

Cours de couture sur Rdv :
Lundi - Mercredi - Samedi : 14h.00-18h00

Ne pas jeter sur la voie publique

Sylvie, l'aide à domicile :

**Dame Sérieuse
et Dynamique,
Propose ses services pour du ménage et
autres services à domicile :**

- Ménage
- Grand ménage de printemps
- Rangement
- Repassage à domicile ou emporté et livré
- Courses ou Promenade

Secteurs de préférences :

**Chasseneuil
Saint Claud
Suaux
La Rochefoucauld
Rivières**



SYLVIE
06/77/26/78/56

Déplacement à plus de 25km, selon la durée de prestation

CHEQUES EMPLOIS SERVICES ACCEPTES

ECOLES DE NIEUIL ET LUSSAC

Fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Voici quelques informations concernant le RPI Nieuil / Lussac.

En regardant plus en détail les données ci-dessous, vous découvrirez que les écoles de Nieuil et de Lussac bénéficient d'un enseignement de qualité dû à la proximité et à la disponibilité des enseignants qui n'est possible que dans les petites écoles rurales.

Les enfants ont le privilège de travailler dans des locaux agréables et adaptés qui font régulièrement l'objet de travaux.

Ils ont la chance d'avoir des repas équilibrés, réalisés sur place.

La garderie et le transport scolaire sont aussi là pour faciliter la vie des parents.

Tous ces éléments montrent que les communes s'engagent pleinement pour faire de l'école une priorité.

Nous vous invitons donc à venir découvrir nos écoles et bien sûr à y inscrire vos enfants !

LES EFFECTIFS (année scolaire 2018-2019) : 84 enfants

ECOLE DE NIEUIL

Classe de Madame MALHAO	TPS (7) / PS (8) / MS (10)
Classe de Madame ALLEMAND	GS (6) / CE2 (8)
Classe de Madame PELLETIER	CP (13)
Classe de Madame CHARDAT	CE1 (7) / CE2 (8)

ECOLE DE LUSSAC

Classe de Madame PIVOTEAU	CM1 (8) / CM2 (9)
---------------------------	-------------------

LE TRANSPORT SCOLAIRE

- Gestion par le SIVOS Lussac - Nieuil
- Navette gratuite entre les 2 écoles subventionnée à 90 % par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.
- Transport interne à la commune de Nieuil à 15€ par mois et par enfant.
- Coût annuel du transport pour la collectivité : 23475,20€ (hors subvention).
- Accompagnement assuré par Vanessa CARMAGNAC.

LA GARDERIE

- Gestion par le SIVOS Lussac- Nieuil
- **NIEUIL :**
 - Garderie gratuite de 8H30 à 8H50 et de 16H25 à 16H45
 - Garderie payante de 7H30 à 8H30 et de 16H45 à 18H30 ; Tarif : 1,10€ la demi-journée
 - Garderie assurée par Christelle MANDON le matin et Annick QUELEN l'après-midi
 - Fréquentation : en moyenne 7 enfants le matin et 9 l'après-midi
- **LUSSAC :**
 - Garderie gratuite de 8H30 à 8H50 et de 16H30 à 16H45 et assurée par Nadia GUINOT

LA CANTINE

- Gestion par les communes
- Repas préparés sur place par Françoise MALHARBE (Nieuil) et Nadia GUINOT (Lussac)
- Service assuré par Vanessa CARMAGNAC et Annick QUELEN (Nieuil) et Nadia GUINOT (Lussac)
- Menus validés par une diététicienne
- Contrôles sanitaires réguliers par le Laboratoire Départemental de la Charente
- Tarif : 2,15€
- Nombre d'enfants : 62 à Nieuil et 17 à Lussac

DES ACTIVITES TOUTE L'ANNEE

- Classes vertes
 - à St Georges de Didonne
 - à St Lary
- Sorties scolaires (aquarium , cinéma , expositions...)
- Permis piéton
- Sensibilisation aux gestes de premiers secours
- Cycles piscine
- Sorties sportives USEP
- Spectacle de Noël
- Organisation matérielle de la kermesse
- Participation aux animations locales (cérémonies du 8 mai et 11 novembre, greffage, plantation de haies, Téléthon....)

Actions réalisées avec le soutien des collectivités et de l'Association des Parents d'élèves Lussac-Nieuil

DES TRAVAUX ET DES INVESTISSEMENTS REGULIERS

NIEUIL :

▪ Achat pour le restaurant scolaire (four, frigo..)	10 500 €
▪ Installation d'un visiophone	900 €
▪ Achat de malettes PPMS	400 €
▪ Achat de mobiliers (tables, chaises, bancs...)	3 900 €
▪ Travaux de peinture et achat de rideaux	6 000 €
▪ Création de la classe de CP	87 000 €
▪ Rénovation du préfabriqué	37 000 €
▪ Extension de la classe de maternelle	122 000 €

LUSSAC :

▪ Agrandissement du restaurant scolaire	190 000 €
▪ Achats de mobiliers (tables, chaises, tableau)	3 700 €
▪ Réhabilitation de la cour	5 900 €
▪ Mise aux normes électriques	7 800 €
▪ Closonnement de l'escalier intérieur	1 600 €
▪ Aménagement de la rampe PMR	3 000 €
▪ Pose de garde-corps aux fenêtres du 1° étage	2 000 €
▪ Renouvellement de l'équipement « école numérique »	2 500 €
▪ Travaux de peinture dans la classe et le couloir	2 800 €

Un grand merci au généreux donateur anonyme qui a octroyé la somme de :

- 200€ pour l'école de Lussac et
- 200€ pour l'école de Nieuil.

Le voyage scolaire à Saint Georges-de-Didonne :

Texte écrit par les élèves de Lussac (CM1 et CM2)

Nous sommes partis à Saint-Georges-de-Didonne les 9 et 10 mai 2019.

Nous avons pris un grand bus pour voyager avec 52 élèves du CP au CM2, 3 maîtresses et 5 accompagnatrices.

L'association des parents d'élèves, les mairies, le SIVOS et la coopérative scolaire ont aidé à payer une grande partie du voyage.

Nous avons fait une randonnée sur les falaises de Suzac et de la pêche à pied sur l'estran rocheux.

Nous avons vu la traversée du bac lors de notre visite au port de Royan.

Le séjour s'est bien passé, il nous a permis d'apprendre beaucoup de choses sur la mer.

La kermesse des écoles 2019 :

La kermesse, un moment convivial, un moment de fête où l'on prend plaisir à célébrer la fin de l'année scolaire.

Cette année, un spectacle sur le thème de la mer, construit avec les enseignantes, était proposé par les enfants.

Après l'effort, le réconfort : les enfants ont pu se détendre grâce aux jeux animés par l'association des parents d'élèves.

Les enfants, dans un superbe spectacle ont transporté les spectateurs dans un voyage en mer parti de Saint-Georges-de-Didonne.

De nombreuses escales au programme : Fort Boyard et la rencontre du père Fourras, Tahiti et ses vahinés, la Normandie avec les parapluies de Cherbourg puis la Bretagne avec le pays bigouden.

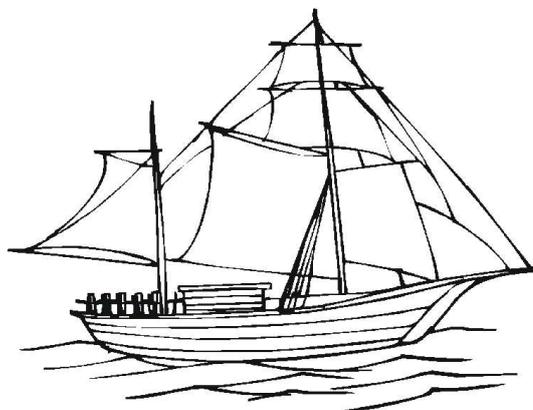
Les chants, les costumes et les nombreuses danses ont enchantés la soirée.

Le final fut également à la hauteur avec un défilé de farandoles au milieu des spectateurs.

Un grand bravo à tous les enfants pour ce merveilleux spectacle qu'ils nous ont offert ainsi qu'aux enseignantes qui ont réalisées un travail remarquable.

Une très belle kermesse !

BRAVO à tous.



L'association des parents d'élèves :

Bonjour à tous,

Comme à son habitude, l'APE a été très active durant les 5 premiers mois de l'année 2019.



3 manifestations ont été organisées en partenariat avec l'Equipe Enseignante et les Municipalités.

Soirée avec la Chorale « Parenthèse » de Roumazières qui nous a permis de reverser la totalité des bénéfices pour le séjour en classe de mer des classes de CP au CM2.

La 3^{ème} Foire du printemps en partenariat avec la Municipalité de Lussac

Le traditionnel Bric à Brac du 08 mai (22^{ème}).

Le mauvais temps s'est invité pour le traditionnel bric à brac. Cependant, nos fidèles visiteurs sont tout de même venus déguster les entrecôtes. Nous n'avons plus qu'à espérer que l'année prochaine le soleil n'oubliera pas de venir.

Cette année une chasse aux œufs a également été organisée durant la Foire de Printemps de Lussac, ce sont une vingtaine d'enfants qui ont répondu présents.

Comme vous le savez, tout cela nous permet de participer à la vie de l'Ecole en finançant bus, voyage scolaire, achat de matériels.

Cette année encore, le poste de dépenses le plus important sera les bus qui permettent à nos enfants de faire des sorties, des échanges entre les écoles, ...

Ensuite, une participation de 2 000 euros a été donnée pour le financement du voyage à la mer des classes de CP au CM2. Ceci a permis de limiter la participation financière des parents pour ce voyage.

La prochaine manifestation :

Le Samedi 20 juillet 2019 → 4^{ème} Fête du village de Lussac

Nous tenons à remercier les municipalités de Lussac et de Nieuil, l'Equipe Enseignante, les commerçants, les différentes associations qui nous prêtent du matériel pour le bon déroulement de nos manifestations, Cel'Reve et le Club Philatélique de Chasseneuil pour leur participation à l'animation du bric à brac et à l'ensemble des personnes volontaires pour leur disponibilité et leur soutien.

Un grand merci également à « l'Association des Croqueurs de Pomme », qui nous a reversé ses dons récoltés au cours de la Journée Greffage d'arbres organisée en partenariat avec la Mairie de Lussac début Mars 2019.

Si vous souhaitez vous investir pour renforcer l'équipe actuelle, composée de parents jeunes et dynamiques, n'hésitez pas à nous rejoindre. La bonne humeur est de rigueur !

N'oublions pas que nous faisons tout cela pour nos enfants.

Le bureau de l'APE.



Les parents d'élèves s'impliquent pour les écoliers

Afin de financer différentes actions pour les écoliers du regroupement Lussac/Nieuil, l'association des parents d'élèves organise diverses animations. Dernièrement, c'est un vide...

LA LOI BLANQUER

EXPLIQUEE

EN BANDE DESSINEE

Cette semaine, j'ai reçu un tas de mails me demandant de parler de la loi dite « Blanquer », qui va impacter le fonctionnement des écoles primaires.

Le 19 Mars, il y a eu une grève du personnel éducatif, qui a été très suivie. L'école de mon fils par exemple était complètement fermée. (fière de cette école engagée, bravo à vous !)

Mais c'est vrai que le projet de loi est complexe, et que de l'extérieur, on peut ne pas comprendre ce que ça raconte. Et c'est souvent quand on ne comprend pas qu'on s'énerve sur les grévistes !

Je ne savais pas moi-même ce qu'il y avait dans cette loi, du coup j'ai demandé de la documentation autour de moi pour me renseigner.

Et bah j'ai rien compris.

Des tas d'articles dans cette loi, complètement flous, qui peuvent être interprétés de plein de façons différentes.

Ca donne l'impression que c'est un brouillon, mais non ! C'est le texte définitif, qui a été adopté le mois dernier par l'Assemblée Nationale. L'ont-ils lu ? On se demande ..

Bref, j'ai eu de la chance, les enseignant-es de mon école organisaient une réunion pour expliquer aux parents, alors j'y suis allée.

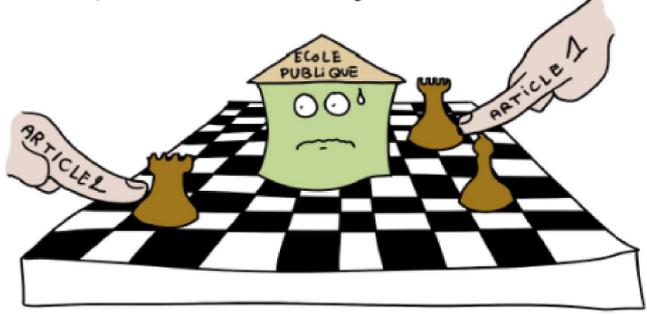
Ce projet de loi est complètement flou, et ce n'est pas un hasard. Car des textes de loi rigoureux, ils savent les écrire quand ils veulent.

A chaque fois qu'on a souléré des imprécisions, on nous a dit "oui oui, on va préciser" - mais ça n'a pas été fait.

Le but, c'est qu'il soit tellement compliqué qu'on ne pourra pas expliquer aux parents en quoi il est dangereux.

Et d'ouvrir des brèches qui leur permettront de démanteler progressivement l'école publique.

Voilà le retour des personnes les plus à même de voir où ça va : le texte, pris dans l'ensemble, ne présente pas de cohérence ni de direction claire, mais chaque article, par son imprécision, pose les bases de la privatisation du système scolaire.



Qu'y a-t-il dans ce texte ? Alors déjà, Blanquer l'appelle « La loi sur l'école de la confiance ». C'est un peu comme les mecs qui disent :



Si t'as besoin de l'annoncer, c'est que c'est probablement pas vrai.

Dans les gros changements, on trouve l'article 6 dit « école du socle ». L'idée, c'est de permettre la mise en place de regroupements primaire-collège. Les directeurs de primaire deviendraient alors adjoints du principal.

Bonjour, je viens inscrire mon fils en CP!



Alors la primaire c'est dans l'aile 12, vous traversez le campus vers la zone B, gauche, droite, gauche, ça sera le bâtiment rouge sur votre droite.

M. est enseignante dans mon école. D'après elle, c'est l'article le plus dangereux du texte de loi.

Le lien de proximité et de confiance que les usagers ont construit avec l'école sera forcément impacté. Par ailleurs, il me semble que des élèves très jeunes (autour de 9 ans) ne peuvent pas, sans difficulté, côtoyer au quotidien des élèves de 15 ou 16 ans dans les espaces communs d'un collège (restauration, récréation, lieux de ressources...).

En quoi cela améliore-t-il le fonctionnement de l'école? En quoi cela améliore-t-il les conditions d'apprentissage des élèves? En quoi les activités de la directrice ou du directeur d'école seront-elles davantage recentrées sur l'animation et la coordination de l'équipe et des projets? Surtout, comment règle-t-on les problèmes de proximité: le lien avec les familles, les partenaires, l'équipe pédagogique...?



L'article 2 est un beau cadeau fait au privé. Sous prétexte de scolarisation obligatoire à 3 ans (déjà effective dans 97% des cas), les collectivités vont devoir financer les frais de scolarité des maternelles privées.

Notez, Monique: « article 2: Les collectivités devront financer les maternelles privées, afin de permettre la scolarisation obligatoire dès 3 ans.

Mais Monsieur Blanquer, presque tous les enfants sont déjà scolarisés.

J'ai dit « Notez », Monique, pas « Réfléchissez »!



L'article 14 impacte à la fois la qualité de l'enseignement public et les conditions de travail des enseignants: les étudiants pourront dès BAC+2, se retrouver seuls en classe pour des remplacements.

Bienvenu en formation, voilà ta classe. Bon courage.



Et pour anticiper toute tentative de rébellion du corps enseignant, l'article 1 permet des poursuites judiciaires s'ils expriment leur désaccord sur les réseaux sociaux.

Bonjour, Madame Dupont - ou devrais-je dire - @sophie_meudon74!



Alors voilà: sous l'apparence d'un texte un peu vague dont on ne perçoit pas bien l'objectif, et avec l'étiquette marketing d'« école de la confiance », cette loi prépare le terrain pour la création d'une école à deux vitesses.



Une école publique au rabais,
qui disposera de moins en
moins de moyens, et où seule-
es les personnes engagées et/ou
celles qui n'auront pas le
choix viendront apprendre et
enseigner.



Prenez vos tablettes
interactives, je vais
vous montrer comment
candidater pour une
Grande École.



Et une école privée pour
les autres, qui aura
peut-être plus de moyens,
mais dont l'objectif ne
sera plus l'éducation
mais la rentabilité.

La première chose à faire,
c'est de discuter avec les
enseignant-es de nos
enfants, et de leur
apporter notre soutien !

Alors que faire ?
Et bien la loi a été
adoptée par
l'Assemblée Nationale,
mais pas encore par
le Sénat devant lequel
elle ne passera qu'en
Mai. Il reste donc
environ un mois
pour faire pression
pour son retrait.



Ensuite, plusieurs modes
d'action sont possibles : la
grève, bien sûr, mais aussi
les opérations « école
morte » : il s'agit de ne pas
mettre nos enfants à l'école.
En s'organisant entre
parents, on peut tenir dans
la durée plus facilement
qu'avec les grèves qui
peuvent s'essouffler,
faut de salaire.

Et bien sûr, les bonnes vieilles
méthodes : discuter, faire des
tracts, et des manifs.

On a aussi parlé
d'occuper les bureaux
des directeur-ices
de nos écoles, et de
prendre les appels
à leur place, pour
expliquer la situation.
Mon instinct me dit
qu'on ne rencontrera
pas de résistance !



Cette BD est libre de droits,
alors n'hésitez pas à la faire
tourner. Elle est aussi
disponible sur mon blog
emmaclit.com. Vous pouvez
l'imprimer, l'afficher, bref,
l'utiliser comme bon vous
semble.

Et croyez-moi, une fois que
les parents s'en mêlent,
les choses avancent
beaucoup plus vite !
En lutte !

FIN

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Depuis 2015, la commune s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) piloté par la communauté de communes de Charente Limousine.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'occupation des sols à l'échelle de la Haute Charente et du Confolentais : où, quoi et comment construire ?

Il aura donc des conséquences directes sur la vie des habitants. Sur chaque commune, un zonage classe chaque parcelle cadastrale du territoire dans l'une des grandes catégories suivantes : urbaine / à urbaniser / agricole / naturelle et forestière. Un règlement précise pour chacune de ces zones les modalités de construction possible.

Lors du Conseil communautaire du 23 mai 2019, les élus communautaires ont « arrêté » le PLUi (terme juridique indiquant la fin de la phase de travail et le début de la phase administrative). Le projet est donc consultable :

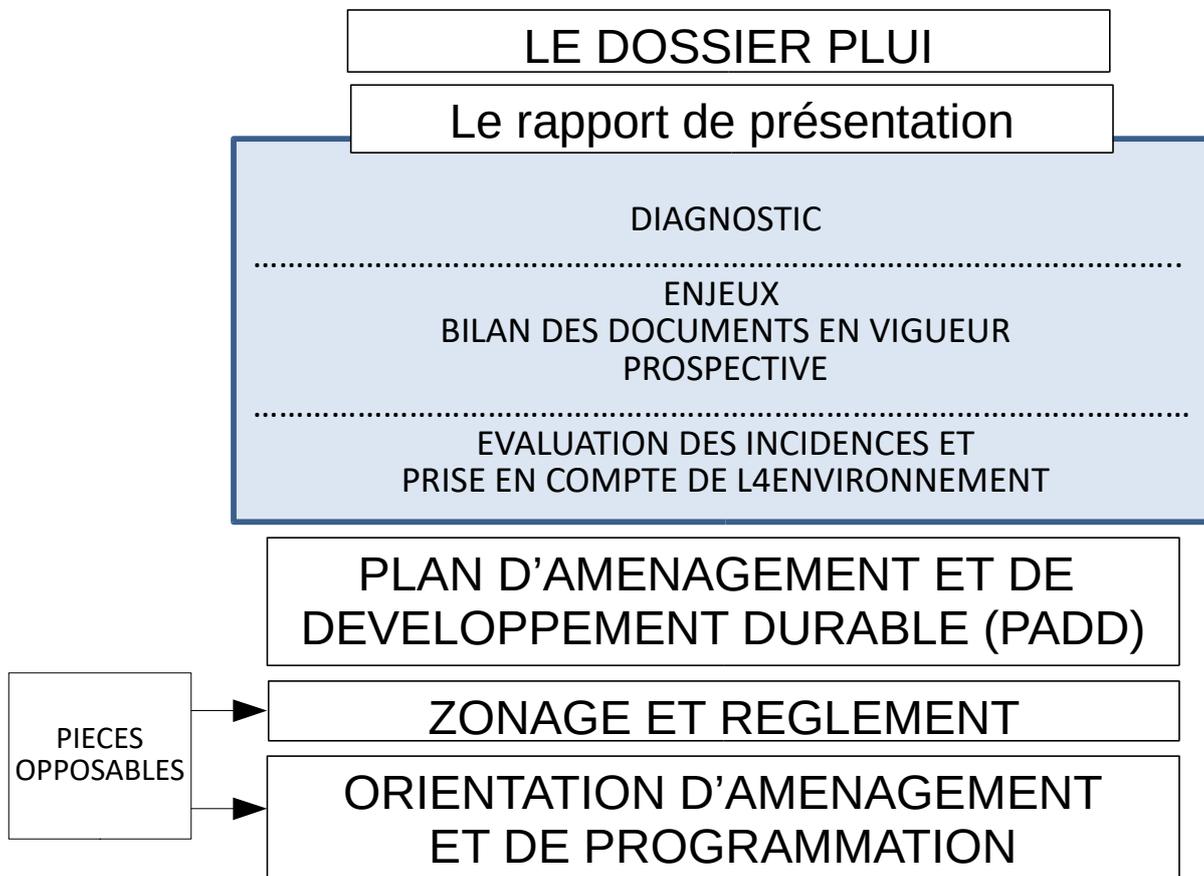
En version papier sur les sites de la Communauté de communes : Confolens et Roumazières-Loubert.

En version numérique à la mairie ou sur le site internet de la Communauté de communes

(www.charente-limousine.fr).

Nous en sommes maintenant au stade de la consultation des personnes publiques associées, des services de l'Etat et des communes. L'étape suivante sera celle de l'enquête publique, au courant de l'automne 2019, pour laquelle nous invitons les propriétaires le désirant à préparer leurs remarques motivées en vue de les présenter au commissaire-enquêteur. Seules les remarques qui lui seront adressés pourront être prises en compte. Le commissaire-enquêteur assurera des permanences dans plusieurs communes du territoire. Le déroulement de l'enquête sera précisé en septembre et diffusé par affichage dans les mairies et sur le site internet de la communauté de communes.

La mairie et la Communauté de communes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. A partir du 15 juin, des permanences seront tenues aux sites de la Communauté de communes (Confolens et Roumazières-Loubert) tous les jeudis après-midi afin de renseigner les personnes en quête d'éclaircissements ; le document papier reste consultable en autonomie le reste du temps.



La réorganisation des tournées de collecte des ordures ménagères mise en place en janvier 2019, du fait notamment de l'évolution de la fréquence de ramassage (collecte tous les 15 jours), a entraîné des évolutions sur les durées des tournées et sur la quantité de déchets ménagers collectés, et cela nécessite quelques petits ajustements.

A partir du **1er juillet 2019**, le jours de collecte des sacs jaunes va changer pour **le village de Chez Dieu**. En effet, le sélectif sera collecté le **mardi des semaines paires** avec la première collecte qui aura lieu le **mardi 9 juillet**.

Il n'y a aucun changement pour la collecte des sacs noirs (les vendredis des semaines impaires).

Il n'y a aucun changement pour la collecte des autres villages non plus.

Collecte des ordures ménagères			prochaines collectes	
	LUSSAC	VENDREDI MATIN 1 semaine sur 2	JUILLET	5 et 19
			AOUT	2, 17 et 30
			SEPTEMBRE	13 et 27
			OCTOBRE	11 et 25
			NOVEMBRE	8 et 22
			DECEMBRE	6 et 20
	CHEZ GERVAIS	MARDI MATIN 1 fois par semaine	JUILLET	2, 9, 16, 23 et 30
			AOUT	6, 13, 20 et 27
			SEPTEMBRE	3, 10, 17 et 24
			OCTOBRE	1, 8, 15, 22 et 29
			NOVEMBRE	5, 13, 19 et 26
			DECEMBRE	3, 10, 17, 24 et 31
	CHEZ DIEU	VENDREDI MATIN 1 semaine sur 2	JUILLET	5 et 19
			AOUT	2, 17 et 30
			SEPTEMBRE	13 et 27
			OCTOBRE	11 et 25
			NOVEMBRE	8 et 22
			DECEMBRE	6 et 20

Collecte sélectives			prochaines collectes	
	LUSSAC	VENDREDI MATIN 1 semaine sur 2	JUILLET	12 et 26
			AOUT	9 et 23
			SEPTEMBRE	6 et 20
			OCTOBRE	4 et 18
			NOVEMBRE	2, 16 et 29
			DECEMBRE	13 et 28
	CHEZ GERVAIS	LUNDI MATIN 1 semaine sur 2	JUILLET	8 et 22
			AOUT	5 et 19
			SEPTEMBRE	2, 16 et 30
			OCTOBRE	14 et 28
			NOVEMBRE	12 et 25
			DECEMBRE	9 et 23
	CHEZ DIEU	VENDREDI MATIN 1 semaine sur 2	JUILLET	9 et 23
			AOUT	6 et 20
			SEPTEMBRE	3 et 17
			OCTOBRE	1, 15 et 29
			NOVEMBRE	13 et 26
			DECEMBRE	10 et 24

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

**Nous vous proposons un choix de menus variés
et à votre goût !**

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés,
pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre
mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

3 menus sont à votre disposition :

- le «menu du marché»
c'est 2 formules au choix composées chacune de 6 éléments ;
- le «menu 4 mets» ;
- le «menu du soir» ;

avec un large choix de plats «*faits maison*».



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...



*Nous intervenons avec
notre propre matériel*

*Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles*

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements
de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



www.presencevertecharente.fr

Présence Verte Charente vous propose pour le service de portage de repas, une cuisine équilibrée et savoureuse, avec des menus élaborés par une diététicienne.

Vos repas sont livrés chez vous, sur tout le territoire de la Charente, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Si besoin, nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

Présence Verte Charente, vous propose 3 menus :

- le "menu du marché" : 2 menus aux choix composés chacun de 6 éléments,
- le "menu 4 mets",
- le "menu du soir"

Nous avons également une formule menu traiteur pour le week-end.

Avec un large choix de plats "faits maison".

Présence Verte Charente pour le service de bricolage / jardinage, nous intervenons sur tout le département avec le matériel propre à la structure.

Nous avons 2 salariés en CDI sur cette activité expérimentés et diplômés.

Nous intervenons pour minimum 2 heures. Le devis est gratuit.

Recensement citoyen :

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation**
à la **journée défense et citoyenneté**.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

**RECENSEMENTS
ET CONTACTS
AU 505**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Folklore de Confolens :

Comme tous les ans, le Festival, le Conseil Départemental de la Charente, la Communauté de Communes de Charente Limousine et la commune de Lussac organisent une grande journée de la solidarité pour assister au spectacle « Horizons du Monde » qui aura lieu

**Mercredi 14 août à 15 h
Au Théâtre des Rivières à Confolens.**

Un déplacement en bus, au départ de Lussac, sera organisé et les modalités et horaires vous seront données ultérieurement.



Où quand la chaleur de l'après-midi enflamme la scène du Théâtre !

Dans ce spectacle, cinq des ensembles 2019 vous offrent leur danse la plus endiablée, ou parfois la plus originale...

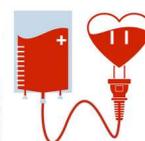
Une découverte à ne pas manquer ! **Equateur / Pays-Bas / France/ Turquie / Chine.**

Des costumes de toutes les couleurs, de multiples sonorités ou des voix entremêlées, des pas de danse connus ou inconnus, il y en aura pour tous les goûts.



Calendrier 2019 des donneurs de sang :

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU SUD-CONFOLENTAIS **Calendrier des collectes de sang prévues en 2019**



CHASSENEUIL/BONNIEURE

Mercredi 30 janvier 2019 de 15h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHABANAIS

Mercredi 13 février 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

ROUMAZIERES-LOUBERT

Jeu. 28 février de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

ST-LAURENT-de-CÉRIS

Mardi 19 mars 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHASSENEUIL/BONNIEURE

Mercredi 3 avril 2019 de 15h30 à 19h30
Salle des fêtes

ROUMAZIERES-LOUBERT

Mardi 14 mai 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHABANAIS

Vendredi 31 mai 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHASSENEUIL/BONNIEURE

Mercredi 5 juin 2019 de 15h30 à 19h30
Salle des fêtes

ST-CLAUD

Mardi 25 juin 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

GENOUILLAC

Mardi 16 juillet 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHASSENEUIL/BONNIEURE

Jeu. 8 août 2019 de 15h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHABANAIS

Lundi 12 août 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

ST-CLAUD

Lundi 9 septembre 2019 de 16h30/ à 19h30
Salle des fêtes

ROUMAZIERES-LOUBERT

Mercredi 18 septembre 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHASSENEUIL/BONNIEURE

Mardi 15 octobre 2019 de 15h30 à 19h30
Collège L. Pasteur

EXIDEUIL

Jeu. 17 octobre 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

ROUMAZIERES-LOUBERT

Mardi 26 novembre 2019 de 16h30 à 19h30 - Salle des fêtes

ST-CLAUD

Lundi 9 décembre 2019 de 16h30 à 19h30
Salle des fêtes

CHASSENEUIL/ BONNIEURE

Mercredi 18 décembre 2019 de 15h30 à 19h30 - Salle des fêtes

CHABANAIS

Vendredi 27 décembre 2019 de 16h30 à 19h30 - Salle des fêtes

AGE LIMITE DU DON DE SANG : DE 18 À 70 ANS POUR TOUTE PERSONNE EN BONNE SANTÉ
DON DE SANG = DON DE VIE - NOUS VOUS ATTENDONS - MERCI
donneursdesanghautecharente.e-monsite.com



La Maison Maria Casarès :



Le projet :

Le projet de La Maison Maria Casarès s'articule autour de quatre grands piliers : théâtral, patrimonial, paysager et pédagogique favorisant les rencontres entre les acteurs de ces différents domaines culturels et tout particulièrement l'insertion des plus jeunes dans l'accompagnement de leur démarche novatrice. Dans une écoute des cycles de la nature, les activités du Domaine de la Vergne suivent le cours des saisons : essaimage au printemps avec les résidences de jeunes artistes, ouverture au public tout au long de l'été et rencontres professionnelles autour des Journées du Patrimoine, l'automne laisse place aux artistes confirmés, et enfin à l'hibernation du site en hiver pendant que des propositions artistiques partent en itinérance sur le territoire.

Ouverte à tous les publics, La Maison Maria Casarès s'inscrit dans une réflexion autour des enjeux sociaux, culturels, économiques et écologiques du monde de demain. Un modèle économique vertueux, circulaire et écoresponsable est mis en place pour que ces activités polyculturelles enrichissent un patrimoine commun. Ancré dans une zone rurale et riche en initiatives, le Domaine de La Vergne se positionne comme un lieu pilote de ce dynamisme de territoire qui allie rencontre, nature et culture.

Le domaine :

La Vergne est un ancien domaine agricole autrefois fortifié au bord de la Charente. Il se trouve sur la commune d'Alloue en Charente Limousine dans le département de la Charente en région Nouvelle-Aquitaine au cœur d'un triangle entre Poitiers, Angoulême et Limoges. Il tire son nom des arbres, les « vergnes », autrement dits les aulnes, arbres sveltes qui poussent au bord des cours d'eau. Nous retrouvons des traces des Seigneurs de La Vergne dès le XIII^{ème} siècle. Les parties les plus anciennes du site, particulièrement la tour isolée, datent du XV^{ème} siècle. Des remaniements successifs au XVII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècle donnent à l'ensemble du domaine sa physionomie actuelle.

Ce domaine se compose de quatre corps de bâtiment : le logis de La Vergne ancienne maison de maître (inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques), une tour témoin de l'existence de fortifications, des communs aujourd'hui réhabilités en studios habités par les résidents accueillis en création et de l'ancienne grange transformée en salle de spectacle. Le parc s'étend sur cinq hectares de jardins comprenant deux îles.

À sa mort en 1996, Maria Casarès lègue son domaine à la commune d'Alloue pour remercier la France d'avoir été une terre d'asile pour elle et sa famille. Véronique Charrier, ancienne directrice adjointe du festival d'Avignon, crée en 1999 l'Association « La maison du comédien Maria Casarès » présidée par le comédien François Marthouret. Elle y met en œuvre les axes fondamentaux du projet artistique et culturel de ce site : un lieu de création consacré à l'art du comédien, et conduit les travaux des communs et de la salle de spectacle en 2006. Deux directions se sont succédé par la suite, celle de Claire Lasne-Darcueil (2011/2013), puis de Vincent Gatel (2013/2016).

La maison du comédien a obtenu en 2008 le label de Centre culturel de rencontre et est aujourd'hui membre de l'Association des Centres culturels de rencontre (ACCR), réseau européen. Elle devient Maison des Illustres en 2011, label décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Depuis janvier 2017, La Maison Maria Casarès est codirigée par Johanna Silberstein et Matthieu Roy. En 2017, La maison du comédien Maria Casarès change de nom devenant « La Maison Maria Casarès ». François Marthouret passe la main de la présidence de l'Association à Marie-Cécile Zinsou, présidente de la Fondation Zinsou à Cotonou au Bénin.

Appelez nous au 05 45 31 81 22

ou envoyez nous un mail à resa@mmdcasares.fr

Maria Casarès :

Maria Casarès est une des plus grandes comédiennes de théâtre de la seconde moitié du XXème siècle. D'origine espagnole, elle arrive à l'âge de 14 ans en France avec sa famille fuyant la dictature franquiste. Elle tourne quelques films, dont certains sont aujourd'hui des classiques du cinéma (Les Enfants du paradis de Marcel Carné, Les Demoiselles du bois de Boulogne de Robert Bresson, Orphée de Jean Cocteau). Cependant, elle décide de se consacrer pleinement au théâtre et participe à certaines des plus grandes aventures théâtrales de son temps. Elle rejoint la troupe du Théâtre National Populaire de Jean Vilar et devient une tragédienne légendaire dans les rôles de Lady Macbeth et de Marie Tudor. Elle joue dans les spectacles Georg Lavelli, Maurice Béjart, Roger Blin, Patrice Chéreau...

Passionnée des écritures, elle incarne des rôles classiques mais crée également les œuvres des auteurs majeurs de son temps : Albert Camus, Jean-Paul Sartre, Paul Claudel, Jean Genet... Bernard-Marie Koltès dira avoir désiré écrire après avoir vu jouer Maria Casarès. En 1960, Albert Camus, pilier dans la vie de Maria Casarès, se tue dans un accident de voiture. La même année, elle gagne beaucoup d'argent grâce au spectacle « Cher menteur » qu'elle joue avec Claude Brasseur. Pour cette réfugiée espagnole coupée de ses racines, acquérir une terre prend sens. En 1961, Maria Casarès achète avec André Schlessler le Domaine de La Vergne. Ces cinq hectares de terre deviennent pour cette exilée son refuge loin du « bûcher théâtral » parisien comme elle le qualifie elle-même.

Pendant les trente-cinq années qui suivirent, sa vie de comédienne sera rythmée par ses séjours à La Vergne. En 1996, elle y décède. Quelques jours avant sa mort, elle rédige un testament léguant son domaine et tout ce qu'il contient à la commune d'Alloue. Elle est enterrée au cimetière d'Alloue.

Les équipes :

L'équipe permanente travaille en partenariat avec une compagnie de théâtre (Veilleur®), ainsi qu'un bureau de presse et de communication (Elektronlibre). L'équipe de La Maison Maria Casarès est composée de Johanna Silberstein et Matthieu Roy, codirecteurs. Comédienne et metteur en scène, ils codirigent également la Cie du Veilleur, compagnie à rayonnement national et international basée à Poitiers. La Cie du Veilleur et l'ensemble Ars Nova seront en résidence au mois de juin afin de terminer la création des deux spectacles qui seront programmés pendant la saison estivale :

Le Goûter-spectacle ***Qui a peur du loup ?*** D'après Christophe Pellet
Et le Dîner-spectacle ***Macbeth*** de William Shakespeare !

Découvrez ces 2 spectacles inédits mis en scène par Matthieu ROY
Du 22 juillet au 22 août
pendant la saison estivale « C'est l'été, la maison est ouverte! ».

NOUVEAUTÉS 2019 !

- Apéro-spectacle

Entre le Goûter-spectacle et le Dîner-spectacle, venez profiter de l'Apéro-spectacle dans le jardin du domaine, une nouvelle proposition artistique à venir voir en famille !

- Dîner préparé avec les producteurs locaux

Nouvelles recettes, nouveau concept : Cette année nous travaillons avec la ferme permaculturelle de la Roussie à Hiesse, la Salers de Masmayoux, la ferme du Riveau à Hiesse, la ferme de chez Bahuet à Alloue, Amélie Priac à Bétonnes et la galerie de l'Alambic à Fouras pour vous préparer un repas 100% local !

- On garde les enfants ! Pendant Macbeth, un atelier est proposé aux enfants entre 6 et 11 ans vous permettant de voir le spectacle et de profiter du dîner en famille (appelez nous pour plus de précisions).

RN141 :

Actuellement se déroule l'acquisition des parcelles pour la réalisation de la RN141, Chasseneuil/Roumazières. Les routes départementales 365 et 366 ne seront pas rétablies. Un courrier conjoint des communes de Lussac, Suaux et Nieuil a été envoyé à la DREAL pour les alerter et trouver une autre solution. De plus, une pétition, organisée par plusieurs habitants de Suaux, circule actuellement. Celle-ci est disponible en mairie, n'hésitez pas à venir la signer.

Plan canicule :

Afin de prévenir et limiter les conséquences sanitaires d'une période de forte chaleur, le dispositif national de gestion de la canicule mis en place depuis 2004, est réactivé cette année du **1^{er} juin au 15 septembre 2019**.

Si vous êtes isolé ou en situation particulière, appelez le secrétariat de mairie pour vous faire inscrire de façon à ce que nous puissions mettre le registre à jour.

Un questionnaire vous est adressé par le biais du journal, n'hésitez pas à le remplir et le déposer en mairie.

En cas de difficultés majeures pendant ces périodes de fortes chaleur, n'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin.

Protégeons-nous des fortes chaleurs !

Ayons les bons reflexes :

- Buver régulièrement de l'eau
- Protéger votre tête du soleil
- Si possible, réduire les efforts physiques pendant les heures les plus chaudes
- Travailler à l'ombre autant que possible et/ou prenez vos pauses dans un endroit frais
- Cesser toute activité si vous ressentez vous-mêmes les signes d'un malaise
- Fermer les volets et stores aux heures les plus chaudes de la journée

Symptômes du coup de chaleur :

- Nausées, vomissements
- Maux de tête
- Respiration rapide
- Peau sèche, rouge et chaude
- Confusion, comportement étrange
- Perte de connaissance éventuelle



Premières mesures de secourisme en cas de coup de chaleur :

- Arroser la victime ou la couvrir de linges humides, en incluant la tête et la nuque
- Accompagner la victime dans un endroit frais, lui desserrer ses vêtements
- Alerter ou faire alerter les secours

Infos pratiques :

DECHETERIES :

CHASSENEUIL
05 45 39 94 49

Lundi, jeudi, vendredi et samedi
De 9H à 12H et de 14H à 18H
Mercredi après-midi
De 14H à 18H

SAINT - CLAUD
05 45 71 36 57

Lundi, vendredi et samedi
De 9H à 12H et de 14H à 18H
Mardi de 14H à 18H
Jeudi de 9H à 12H

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE :

Chasseneuil : 05 45 39 50 06

Roumazières : 05 45 71 30 02

La recette : « LE GOUËRON, gâteau aux pommes charentais »

Voilà un gâteau traditionnel aux pommes qui se confectionne très rapidement et qui est très plaisant.

150 g de farine
60 g de sucre
3 œufs
1/2 sachet de levure chimique
1 yaourt nature
30 g de beurre
650 g de pommes
5 cl de Pineau des Charentes



Pelez les pommes et coupez-les en dés.

Mettez-les à cuire dans une poêle avec le beurre fondu. Les dés doivent être croquants mais un peu caramélisés. Il faut donc un feu un peu vif et de la surveillance. (Vous allez devoir les remuer souvent). Arrosez-les de Pineau (ou de Cognac) et flambez-les.

Laissez-les refroidir.

Mélangez le sucre et les œufs jusqu'à ce que le mélange soit mousseux et crémeux.

Ajoutez le yaourt et la farine tamisée avec la levure.

Mélangez jusqu'à l'obtention d'un mélange lisse.

Intégrez les pommes et mélangez le tout délicatement.

Versez la pâte dans un moule beurré.

Cuire 30 minutes à 180° dans un four préalablement préchauffé.

Laissez le gâteau refroidir totalement avant de le démouler.

L'association des parents d'élèves du RPI Nieuil/Lussac
en partenariat avec la municipalité de Lussac
Vous convie à la 4^{ème} édition de la fête au village

LUSSAC

Place de la salle des fêtes
Samedi 20 juillet 19H

Scène
ouverte
à 19H

5€

Crudités
Grillades
Chips
Fromage
dessert

Soirée animée
par le groupe
« Le choix dans la date »
et
Julien Gobeaud

*Pensez à apporter vos couverts
et assiettes*

Sur réservation
Uniquement
06 19 11 69 97
06 79 12 60 77